

## Informations utiles – Elèves de 8P Année scolaire 2025 - 2026

### **Direction et secrétariat**

Pour toute demande à traiter avec la direction ou le secrétariat, vous voudrez bien vous adresser à :

#### **Direction de l'établissement primaire d'Orbe et environs**

Ch. de Chantemerle 17A  
1350 Orbe

Tél. 024 / 557 23 30 – Mail : [ep.orbe@vd.ch](mailto:ep.orbe@vd.ch) - Site Internet : [www.ep-orbe.ch](http://www.ep-orbe.ch)

**Horaires du secrétariat :** lundi au vendredi de 7h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h30 (mercredi après-midi fermé)

**Horaires du collège de Chantemerle 2025 - 2026 :**

Matin		Après-midi	
<b>Entrée</b>	<b>07h35</b>	<b>Entrée</b>	<b>13h50</b>
Période 1	07h40 - 08h25	Période 6	13h55 - 14h40
Période 2	08h30 - 09h15	Période 7	14h45 - 15h30
Période 3	09h20 - 10h05	Période 8	15h35 - 16h20
<b>Récréation</b>	10h05 - 10h25		
Période 4	10h25 - 11h10		
Période 5	11h15 - 12h00		

**L'horaire provisoire de la classe sera déposé sur le site Internet de l'Etablissement au plus tard de 11 juillet 2025 et l'horaire définitif sera communiqué à votre enfant le lundi de la rentrée. Il sera également déposé sur le site Internet de l'Etablissement au plus tard le vendredi 15 août 2025. Au-delà du mercredi après-midi, il se peut que votre enfant ait congé un autre après-midi.**

### **1. Matériel scolaire de base pour les élèves de 8P :**

Pour la scolarité de votre enfant, notre Etablissement mettra cette année le matériel suivant à sa disposition :

- 3 crayons gris Caran d'Ache
- Gommes blanches
- Bâton de colle 20g
- 1 crayon gris et 1 gomme pour les arts visuels
- Stylos billes
- Effaceurs
- Cartouches d'encre

**Attention ! Ne pas acheter ce matériel ! Il sera remis à votre enfant à la rentrée.**

**Le matériel suivant fournit en 7P doit être ramené pour la 8P**

- Règle graduée 30 cm
- Boîte de crayons couleurs Prismalo et feutres
- Surligneurs
- Porte document avec élastique
- Dossiers classeurs rapides
- Fourres transparentes
- Répertoires

**En cas de détérioration ou de perte, ce matériel devra être remplacé par vos soins.**

## **2. Soirée parents 8P :**

La soirée destinée aux parents des élèves de 8P aura lieu le **mardi 26 août 2025** à l'Aula du collège de Chantemerle à 19h00, selon le courrier qui suivra à la rentrée. Nous vous prions d'ores et déjà d'agender cette date.

## **3. Restaurant scolaire et devoirs surveillés :**

Le restaurant scolaire et les devoirs surveillés sont gérés par l'Association scolaire intercommunale Orbe et région (ASIOR). Nous vous invitons à consulter leur site Internet : [www.asior.ch](http://www.asior.ch).

## **4. Gymnastique :**

En accord avec les autorités politiques, les maîtres d'éducation physique et les concierges des salles, il est exigé :

- Une paire de baskets ou des rythmiques exclusivement réservées pour l'intérieur avec des semelles ne marquant pas le sol : ces baskets ne seront pas utilisées dehors, même lors de leçons d'éducation physique sur les terrains de sport.
- Une paire de baskets différentes pour l'extérieur : celles-ci pourraient servir à d'autres usages.

D'autre part, nous vous rappelons que l'emploi des douches est fortement recommandé. Les filles et garçons trouveront deux vestiaires bien séparés et devront se doucher après chaque leçon.

## **5. Changement horaires 8P :**

De nombreuses activités parascolaires (camps, sorties culturelles, ...) ou interventions extérieures (gendarmerie, Pro familia, ...), voire des périodes en congé dans l'horaire, nous contraignent occasionnellement à effectuer des changements dans l'emploi du temps de votre enfant. Les aménagements particuliers que nous pouvons prévoir vous sont communiqués le plus tôt possible.

## **6. Droit à l'image et protection des données des élèves**

Au cours des années scolaires 7 à 8P, et dans le cadre de diverses sorties et activités pédagogiques (courses d'école, camp, spectacles, animations, fête de collège,...), il se peut que votre enfant soit photographié ou filmé.

Ces photos ne seront utilisées que dans un cadre strictement scolaire. Néanmoins certaines d'entre elles figurant, sur des travaux de classe (diaporama, CD de photos, cahier de vie, album de classe, ...), pourraient être rapportées à la maison ou mise sur le site Internet de l'Etablissement primaire d'Orbe et environs.

De plus, votre enfant pourrait participer à l'élaboration d'un site internet consacré à la vie de la classe. Tout ou partie de ces documents (photos, vidéos) est susceptible d'être publié, dans un contexte pédagogique, par l'école. Il va de soi qu'aucune donnée personnelle ne sera publiée.

En cas de désaccord avec ce qui précède (droit à l'image), nous vous prions de nous le faire savoir par mail ([ep.orbe@vd.ch](mailto:ep.orbe@vd.ch)) d'ici le 25 août 2025.

## **7. Camp de ski :**

Nous vous informons que votre enfant participera à un camp de ski durant son année de 8P du 16 au 20 mars 2026. Le prix du camp sera de CHF 80.- et ce montant devra nous être versé selon les modalités qui figureront sur la circulaire du camp de ski.

## **8. Informations utiles :**

### **Infirmière scolaire :**

Atteignable par natel  
079 159 07 69

les lundis, mardis, jeudis et vendredis (7h30 – 17h00)

### **PPLS – Psychologues scolaires :**

Secrétariat  
024 557 79 90

Horaires :  
les lundis, mardis et jeudis  
8h30 -11h30 / 14h00 - 16h30